

Liquide anti fuite pour chauffage central pour les pertes d'eau de 0 à 30 litres par jour

BCG[®] 24

Le liquide anti fuite BCG 24 élimine les pertes d'eau dans les installations de chauffage, les chaudières, les tuyauteries, les radiateurs, les chauffages au sol jusqu'à 30 litres par jour.

Rapport de mélange :	Jerrycan
1,5 litre pour 100 litres d'eau de chauffage.	2,5 litres 5,0 litres

Le BCG 24 rend étanches tous les matériaux usuels (plastiques et métaux). Le BCG 24 se cristallise lorsqu'il est en contact avec l'air extérieur. Le point de fuite fait l'objet d'une fermeture mécanique. L'étanchéité assurée par le BCG 24 est durable et résistante au vieillissement. Le BCG 24 peut également être utilisé dans des installations ouvertes.

Le BCG 24 est appliqué dans la chaudière à l'aide d'une pompe de remplissage (BCG G 20 ou BCG G 21J).



N° de brevet 4321629



REMARQUE !

L'installation de chauffage doit être exempte d'additifs, du type antigel ou agent anticorrosion. **En cas de fuite sur une chaudière gaz, utiliser du BCG 30 E.** Dans le cadre d'une utilisation correcte, les pompes et vannes de régulation ne sont pas endommagées.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION :

Chaudière non étanche :

Isoler l'installation de chauffage de la chaudière et porter cette dernière à la température de service. Régler la température de la chaudière au maximum. Agiter vigoureusement le bidon de BCG 24. Appliquer la quantité nécessaire (voir le tableau) à l'aide du robinet de remplissage. Remplir la chaudière à 1 bar. **Purger soigneusement les pompes de circulation.** La chaudière doit demeurer en service pendant 4 heures. Une fois l'étanchéité assurée, vider la chaudière. Reremplir la chaudière et remettre l'installation en service.

Installation de chauffage non étanche :

L'installation de chauffage doit être remplie d'eau et purgée. Régler la température maximale du réseau de chauffage. Ouvrir entièrement toutes les vannes du réseau de chauffage ainsi que celles des radiateurs. Purger et mettre en service les pompes de circulation. Abaisser l'eau de chauffage de la quantité nécessaire de BCG 24. Agiter vigoureusement le bidon de BCG 24.

Appliquer la quantité nécessaire à l'aide du robinet de remplissage. Remplir l'installation de chauffage et remettre en pression. Purger soigneusement une nouvelle fois les pompes de circulation. L'installation de chauffage doit demeurer en service pendant 7 heures dans les conditions susmentionnées. L'étanchéité devrait être assurée au bout d'un ou de plusieurs jours. Le BCG 24 peut rester dans l'installation de chauffage. La valeur de pH doit ensuite se situer autour de 10,5-11. La valeur de pH doit être contrôlée une

fois par an. Éliminer immédiatement à l'eau le BCG 24 se trouvant sur des objets (carreaux, lavabo, etc.) afin d'éviter toute cristallisation qu'il serait ensuite impossible de faire disparaître.

Respecter les mesures de précaution qui s'appliquent à la manipulation de produits chimiques !

Conserver hors de portée des enfants !

Élimination : voir la fiche de sécurité .

Rapport de mélange : 1,5 litre pour 100 litres d'eau de chauffage. Les nouvelles installations de chauffage ne présentent qu'une faible teneur en eau (étalonner au besoin).

Possibilité de contrôle : Lorsque le dosage est correct, la valeur de pH est comprise entre 10,5 et 11. Non soluble avec d'autres produits chimiques (résistance thermique et à la pression).

Durée de stockage : 5 ans à compter de la date de fabrication, protéger du gel.

INSTRUCTIONS DE DOSAGE:

Immerger la bandelette de mesure et la lire encore humide. En cas de solutions faiblement tamponnées, la maintenir immergée (1-10 min.) jusqu'à ce que la couleur reste stable.

(Voir au dos)

Ci-joint : 3 bandelettes de mesure du pH

Nos indications sont le reflet des expériences actuelles. Sous réserve de modifications techniques.